

[Texte]

A further recent Treasury Board initiative towards improving cost control and accountability has been the publication in July, 1979 of circular letter 1979-20, called *Directives on Cost Control*. In approving this document, Treasury Board ministers have directed that for each project requiring Treasury Board project or contract approval, a project manager shall be appointed, who will be answerable to his or her deputy head for achieving the desired project objectives within the approved project budget. The cost control directives also focus on the need for greatly improved cost estimates for projects and identification and assessment of associated risks.

Mr. Chairman, I hope these introductory comments have been of help to you and the members of your Committee. I have with me for distribution to members of your Committee copies of Chapters 310 and 311 for reference purposes and with respect to the specific comments that were made in the Auditor General's Report in Chapter 9, I have tabled with your Committee written replies to paragraphs 9.6, 9.10, 9.11 and 9.13.

The Chairman: Thank you, Dr. Meyboom.

Mr. Blaker: On a point of order.

The Chairman: On a point of order, Mr. Blaker.

Mr. Blaker: Mr. Chairman, I wonder if I might seek your advice and possibly that of the other Committee members or from officials of DSS who are present. I attended the Miscellaneous Estimates Committee meeting this morning where emphasis was on the service side and I understand that on Friday morning the Miscellaneous Estimates Committee will deal with the supply side. In the interim, here in the Public Accounts Committee, we have all the contracting guidelines for services and the particular area in which I am interested, of course, is the estimated \$50 million which the new government has decided to spend in a certain fashion related to advertising. I might indicate that the Assistant Deputy Minister responsible for that program, Mr. Berger, is present here. I do not know at which committee I might bring up this matter to query the officials and I do not want to distress other members of the Committee who may be pursuing other matters.

Could you, Mr. Chairman, or perhaps Mr. Berger indicate to me the most appropriate committee where this could be fully discussed?

The Chairman: Mr. Blaker, I would prefer that it not be brought up at this Committee. I think we are dealing with contracting procedures on a government-wide basis, certainly today, but we might have some indication from Mr. Berger whether he is going to be before the Miscellaneous Estimates Committee.

Mr. Blaker: I will deal with either committee as long as I know that I am not going to miss on both. Will Mr. Berger be present at the Miscellaneous Estimates Committee meeting on Friday morning on this subject?

[Traduction]

La publication, en juillet 1979, de la circulaire 1979-20, intitulée «Directives sur le contrôle des coûts», représentait l'une des plus récentes mesures prises par le Conseil du Trésor pour améliorer le contrôle des coûts et l'imputabilité. En approuvant ce document, les ministres du Conseil du Trésor ont ordonné que l'on désigne, pour chaque projet nécessitant l'approbation du Conseil du Trésor, un gestionnaire de projet qui sera comptable à son sous-chef de la réalisation des objectifs du projet dans les limites du budget approuvé. De même, les directives sur le contrôle des coûts soulignent la nécessité d'améliorer sensiblement l'estimation des coûts des projets ainsi que la détermination et l'évaluation des risques courus.

J'espère, monsieur le président, que ces observations d'ouverture ont paru utiles tant aux membres du Comité qu'à vous-même. En ce qui concerne les observations particulières, exprimées dans le chapitre IX du rapport du Vérificateur général, j'ai déposé auprès du Comité les réponses qui ont été faites aux paragraphes 9.6, 9.10, 9.11 et 9.13.

Le président: Merci monsieur Meyboom.

M. Blaker: Je voudrais faire un rappel au Règlement.

Le président: Un rappel au Règlement, monsieur Blaker.

M. Blaker: Monsieur le président, je voudrais demander votre avis, et celui des autres membres du comité ou des fonctionnaires du ministère des Approvisionnements et Services. J'ai assisté ce matin à la réunion du comité des prévisions budgétaires en général et on a beaucoup parlé de la question des services. Je crois savoir que le comité des prévisions budgétaires en général doit se réunir vendredi matin pour étudier les approvisionnements. Entre-temps, nous prenons connaissance, à l'issue de la réunion de ce matin, du comité des Comptes publics de toutes les directives nécessaires en matière de marchés des services. Comme vous le savez je suis particulièrement intéressé par la décision du nouveau gouvernement d'affecter 50 millions de dollars au titre de la publicité. Or, M. Berger, qui est le sous-ministre adjoint responsable de ce programme est présent ce matin. J'ignore si je dois interroger les témoins sur ce point pendant une réunion de ce comité ou pendant une réunion du comité des Prévisions budgétaires en général. Je ne voudrais pas importuner les députés qui voudraient poser des questions sur un autre point.

Monsieur le président, ou monsieur Berger, pourriez-vous m'indiquer quel est le comité le plus approprié pour discuter de cette question?

Le président: Monsieur Blaker, je préférerais que vous ne souleviez pas cette question ici puisque nous sommes chargés aujourd'hui d'étudier les procédés de marchés à l'échelon du gouvernement. Mais M. Berger peut peut-être vous dire s'il doit comparaître devant le comité des Prévisions budgétaires en général.

M. Blaker: Je veux simplement être sûr que mes questions soient entendues dans l'un ou l'autre des comités. M. Berger doit-il assister à la réunion du comité des Prévisions budgétaires en général prévue pour vendredi matin?